

Cracovie candidate au titre de «Ville amie des enfants»

2024-01-26

Le 26 septembre 2003, Jacek Majchrowski, Maire de Cracovie, et Renata Bem, Directrice générale et Présidente du Conseil d'administration de l'UNICEF Pologne, ont signé un accord pour que Cracovie devienne candidate au programme «Ville amie des enfants» de l'UNICEF.

Pour obtenir cette désignation, Cracovie doit remplir les engagements énoncés dans le plan d'action qui a été élaboré et approuvé.

Cracovie et l'UNICEF Pologne couronne les efforts actifs de la ville pour rejoindre le programme international de l'UNICEF. Ce programme est mis en œuvre dans 45 pays, dans plus de 4 000 villes du monde entier, et Cracovie est la cinquième ville polonaise à avoir signé l'accord. En vertu de cet accord, Cracovie est devenue un participant officiel du programme «Ville amie des enfants».

Une «Ville amie des enfants» est une ville qui s'efforce de garantir aux plus jeunes de ses habitants des conditions de vie et de développement optimales et de faire d'eux des citoyens à part entière, participant activement à la vie sociale.

L'une des tâches de la ville consistera à mettre en place une plateforme de coopération avec des partenaires, notamment des entrepreneurs et des représentants des médias, afin de renforcer les activités communes en faveur des enfants et des jeunes. Après deux ans, les résultats du plan seront examinés. Une évaluation positive permettra à Cracovie d'obtenir le titre honorifique décerné par l'UNICEF.